



ile de France



MINISTÈRE
DES SPORTS

Montreuil, vendredi 19 septembre 2014.

DEMANDES DE LICENCE

La période des renouvellements et des demandes de nouvelles licences va battre son plein.

Le fichier des licenciés est, tout au long de l'année, la base essentielle de données utilisée pour renseigner les convocations, en stage ou en compétitions, comme pour la formation, et l'envoi éventuel de documents par Email.

L'échange de courrier ou de renseignements, concernant le suivi d'entraînement ou des performances (résultats), est également quotidien entre les techniciens et les licenciés.

Le fichier des licenciés sert également de base de données concernant la mise à jour et le suivi des athlètes inscrits sur les listes ministérielles.

Il est donc essentiel que cette base de données soit la plus soigneusement renseignée et complète possible.

Merci donc notamment de bien veiller à y mentionner une adresse Email et un téléphone.

Francis COQUOZ
CTR Ile de France